

Rapport des séances des conseils municipaux  
Archives de la mairie  
Résumés abrégés



Années 1936-1937-1938



<p>19.01.1936 extraordinaire</p>	<p>Président : Georges Le Bail ; secrétaire Mr Larzul.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le bail du bureau de poste est échu depuis le 1.04. <b>Proposition de location à Mr Yves Ansquer, entrepreneur de transports.</b> Location pour 9 ans, 2500F en 1936, 300F ensuite.</li><li>• <b>Eclairage public à la Vierge</b> : acceptation du devis de 380.16F.</li><li>• <b>Terrain communal de « La Vierge » : nettoyage, clôture et plantations</b> en réservant une ouverture pour les dépôts de verre et de débris de toutes sortes.</li><li>• <b>Jardins communaux</b> : 3000F pour l'entretien. Mr <b>Fontignie paiera 150F/an pour le loyer du jardin de l'école des filles.</b> Mr <b>Priol paiera 150F/an pour le jardin du bureau de poste.</b></li><li>• <b>3500F pour la toiture de l'école des filles.</b></li><li>• Vote de principe sur l'acquisition d'un corbillard.</li><li>• <b>1500F pour le procès contre Kérisit.</b></li><li>• <b>CV n°1 de Kersistenvet</b> : chaque hiver il est détérioré par la mer et encombré par les galets lors des tempêtes. Le conseil demande à l'Administration Supérieure de bien vouloir reporter ce chemin vers le nord.</li><li>• <b>Achat de palme et couronne pou le monument aux morts le 11.11.1935</b> et 50F pour le décès du facteur, victime du devoir.</li></ul>
<p>08.03.1936 extraordinaire</p>	<p>Président : Georges Le Bail ; secrétaire Mr Larzul.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Procès contre Kérisit</b> : 1500F prélevés sur les fonds prévus pour l'agrandissement du cimetière.</li><li>• <b>Chemin de Kergolier</b> : demande à l'administration de spécifier la nature exacte de terrains à prendre.</li><li>• 1200F pour les agents recenseurs.</li><li>• <b>Réseau électrique</b> : Une pétition des habitants de Scantourec, Brumphuez, Leurré, Pen ar Pont demande l'électrification. Avis fav.</li><li>• <b>Monuments historiques</b> : Il est demandé l'inscription au budget communal d'une somme pour l'entretien. 300F votés au titre de fonds de secours.</li></ul>

14.06.1936	<p>Président : Georges Le Bail ; secrétaire Mr Larzul.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes de gestion et budget 1937.</li> <li>• <b>Vœux en faveur des goémoniers :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Que les agents des contributions indirectes soient habilités à faire des visites domiciliaires pour surveiller la fabrication de l'iode et garantir l'intérêt des pêcheurs.</i></li> <li>2. <i>Qu'une extension du crédit maritime permette aux usagers le warandage * de la soude destinée à la fabrication de l'iode dans le cas où les usiniers ne paieraient pas suffisamment.</i></li> </ol> </li> </ul> <p><i>* ceci revient à créer une coopérative pour stocker la soude.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Garages communaux : location aux instituteurs 100F/an et mise à disposition d'un emplacement garage pour Mr Priol pour 20F/an.</li> <li>• <b>Chemin de Kergolier</b> : 35 000F pour la commune. L'emprunt de 35 000F sera utiliser en partie (9000F).</li> <li>• <b>Bonification d'emprunt</b> : 113 000F à 5% fait en 1935 auprès de la Caisse Nationale des Retraites pour la Vieillesse en vue de l'aménagement de la mairie et du bureau de poste reçoit une bonif. De 1946.70F/an.</li> </ul>																																								
06.09.1936 ordinaire	<p>Président : Georges Le Bail ; secrétaire Mr Larzul.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ecole de Lesneut</b> : la création d'une classe avec logement coûterait 84 000F. C'est trop cher. Mr le maire se renseignera pour obtenir une subvention.</li> <li>• <b>Neutralisation des eaux de l'école des garçons</b> : non car on l'utilise même pendant les vacances.</li> <li>• <b>Chapelle de La Trinité</b> : le préfet demande à la commune 5000F pour l'entretien. Le conseil est favorable à 300F + 1200F. Mr le Recteur verse 1000F. Une demande de participation de l'état est faite.</li> <li>• <b>Location d'immeuble communal</b> : Mr Ansquer n'ayant pas pu occuper le local demande une réduction de loyer.</li> <li>• <b>Lavoir communal de Sant Delo</b> : bail de 9 ans avec Charles Joudain, ferblantier, en vue d'utiliser son puits pour alimenter le lavoir.</li> <li>• <b>Construction de caniveaux</b> : demande de participation de l'Etat après établissement d'un plan général de canalisations. Tranches à fixer.</li> <li>• <b>Toit de l'école des filles</b> : le coût est de 3000F , soit 500f de moins que la somme votée.</li> <li>• <b>Extraction de galets de la grève</b> : interdit sur tout le littoral sauf sur la partie la moins exposée pour l'entretien des chemins ruraux exclusivement.</li> <li>• <b>Amélioration de la cale de Canté</b> : demande d'étude.</li> <li>• <b>Construction de WC mixtes au bourg</b>. Vote de 10 000F et recherche de l'endroit le mieux adapté.</li> <li>• Ancien cimetière : « <i>Le Conseil Municipal, sur la proposition de Mr le Maire, décide l'établissement de deux bancs de pierre, dans l'ancien cimetière, pour permettre aux occupants de surveiller leurs enfants</i> » (sic)</li> <li>• Révisions des listes consulaires.</li> </ul>																																								
29.11.1936 ordinaire	<p>Président : Georges Le Bail ; secrétaire Mr Larzul.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Traitement du secrétaire adjoint</b> : 3600F pris sur les crédits d'un monument qui sera retardé.</li> <li>• <b>Amélioration de l'anse de Canté</b> : 7000F prévus pour le déroctage , l'élargissement du chenal et le prolongement du débarcadère. OK.</li> <li>• 50F pour la location du terrain de la cantine scolaire.</li> <li>• 210F pour l'assurance des sapeurs pompier omise.</li> <li>• Révision des listes électorales.</li> <li>• Classification (<b>évaluations foncières</b>), commission locale :</li> </ul> <table data-bbox="443 1870 1324 2116"> <tbody> <tr> <td><i>Basty Toussaint</i></td> <td><i>Kerrest</i></td> <td><i>Kerveillant Jean</i></td> <td><i>Pellan</i></td> </tr> <tr> <td><i>Guellec Jean</i></td> <td><i>Kersuot</i></td> <td><i>Le Pape Jean</i></td> <td><i>Kergabet</i></td> </tr> <tr> <td><i>Trépos Jean</i></td> <td><i>Kerhat</i></td> <td><i>Le Floch Pierre</i></td> <td><i>Kerleün</i></td> </tr> <tr> <td><i>Le Dem Alain</i></td> <td><i>Leurré</i></td> <td><i>Le Bars Corentin</i></td> <td><i>Bourg</i></td> </tr> <tr> <td><i>Guéguen Jacques</i></td> <td><i>Lézavrec</i></td> <td><i>Kérouédan Alain</i></td> <td><i>Brumphuez</i></td> </tr> <tr> <td><i>Le Guellec Alain</i></td> <td><i>Kerveillant</i></td> <td><i>Cabillic Pierre fils</i></td> <td><i>Kermenguy</i></td> </tr> <tr> <td><i>Colin René</i></td> <td><i>Lézavrec</i></td> <td><i>Bideau Vincent</i></td> <td><i>Plovan</i></td> </tr> <tr> <td><i>Bonizec Pierre</i></td> <td><i>Brigoulaër</i></td> <td><i>Donnars Yves</i></td> <td><i>Plouhinec</i></td> </tr> <tr> <td><i>Quéméner Vincent</i></td> <td><i>Kermenguy</i></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><i>Le Goff Henri</i></td> <td><i>Kerguivic</i></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<i>Basty Toussaint</i>	<i>Kerrest</i>	<i>Kerveillant Jean</i>	<i>Pellan</i>	<i>Guellec Jean</i>	<i>Kersuot</i>	<i>Le Pape Jean</i>	<i>Kergabet</i>	<i>Trépos Jean</i>	<i>Kerhat</i>	<i>Le Floch Pierre</i>	<i>Kerleün</i>	<i>Le Dem Alain</i>	<i>Leurré</i>	<i>Le Bars Corentin</i>	<i>Bourg</i>	<i>Guéguen Jacques</i>	<i>Lézavrec</i>	<i>Kérouédan Alain</i>	<i>Brumphuez</i>	<i>Le Guellec Alain</i>	<i>Kerveillant</i>	<i>Cabillic Pierre fils</i>	<i>Kermenguy</i>	<i>Colin René</i>	<i>Lézavrec</i>	<i>Bideau Vincent</i>	<i>Plovan</i>	<i>Bonizec Pierre</i>	<i>Brigoulaër</i>	<i>Donnars Yves</i>	<i>Plouhinec</i>	<i>Quéméner Vincent</i>	<i>Kermenguy</i>			<i>Le Goff Henri</i>	<i>Kerguivic</i>		
<i>Basty Toussaint</i>	<i>Kerrest</i>	<i>Kerveillant Jean</i>	<i>Pellan</i>																																						
<i>Guellec Jean</i>	<i>Kersuot</i>	<i>Le Pape Jean</i>	<i>Kergabet</i>																																						
<i>Trépos Jean</i>	<i>Kerhat</i>	<i>Le Floch Pierre</i>	<i>Kerleün</i>																																						
<i>Le Dem Alain</i>	<i>Leurré</i>	<i>Le Bars Corentin</i>	<i>Bourg</i>																																						
<i>Guéguen Jacques</i>	<i>Lézavrec</i>	<i>Kérouédan Alain</i>	<i>Brumphuez</i>																																						
<i>Le Guellec Alain</i>	<i>Kerveillant</i>	<i>Cabillic Pierre fils</i>	<i>Kermenguy</i>																																						
<i>Colin René</i>	<i>Lézavrec</i>	<i>Bideau Vincent</i>	<i>Plovan</i>																																						
<i>Bonizec Pierre</i>	<i>Brigoulaër</i>	<i>Donnars Yves</i>	<i>Plouhinec</i>																																						
<i>Quéméner Vincent</i>	<i>Kermenguy</i>																																								
<i>Le Goff Henri</i>	<i>Kerguivic</i>																																								

- **Chemin rural de Kergolier** : coût 27 690F. Mise en adjudication.
- Lotissement : demande par le mineur Le Nir, via son tuteur. Approbation.
- Vote de la 4<sup>ème</sup> journée de prestation pour les chemins ruraux 1937.
- **Lavoir de Toul an Dour au Gored** : 600F pour sa construction.
- **Ecole de Lesneut** : 200F pour la lanterne de projection, à la demande de Mr Vazel.
- Subventions : 50F à l'union des syndicats confédérés de Quimper ; 50F à la société des pêcheurs à la ligne « la plozévétienne » ; 50F au syndicat national des employés des contributions indirectes.
- **Caisse des écoles** : 1670F de supplément, en vue de porter le crédit global à 9500F.
- Assistances.

14.02.1937  
ordinaire

Président : Jean Peuziat ; secrétaire Noël Larzul.  
Le conseil vote un témoignage de sympathie à la mémoire de son Maire, **Mr Georges Le Bail, décédé le 3 février**. Il règle les affaires courantes et lève la séance en signe de deuil.

- **Acquisition d'un pèse bébé** à la demande du Dr Sartre. Balance double romaine pour éviter l'utilisation de poids : 400F.
- Traitement du secrétaire adjoint : 10 000F.
- Modif. minime au budget primitif.



*Tombe de Georges le Bail à Quimper*

*Deux menhirs bruts se dressent autour de cette tombe où reposent les Le Bail, tous deux prénommés Georges et tous deux députés du Finistère. Leur portrait, en médaillon, est réalisé par René Quillivic, à qui Georges Le Bail, maire de Plozévet, a commandé de son vivant plusieurs monuments funéraires commémorant les morts de la Première Guerre mondiale. L'autre député est une figure marquante du parti radical socialiste du département.*

**PV d'élection d'un maire**  
**7 mars 1937.**

Conseillers présents :

*Peuziat Jean 1<sup>er</sup> adj  
Guellec Jean 2<sup>ème</sup> adj  
Le Guellec Alain  
Colin Pierre  
Quémener Vincent  
Trépos Jean  
Cudennec Jacques  
Le pape Jean  
Le Goff Henri  
Kerveillant Jean  
Larzul Noël*

*Guéguen Jacques  
Bonizec Pierre  
Kérourédan Henri  
Le Goff Corentin  
Basty Toussaint  
Coïc Joseph  
Le dem Alain  
Le Floch Pierre  
Burel Henri  
Le Bail Albert*

*Abs excusé : Ansquer Michel*

1<sup>er</sup> tour :

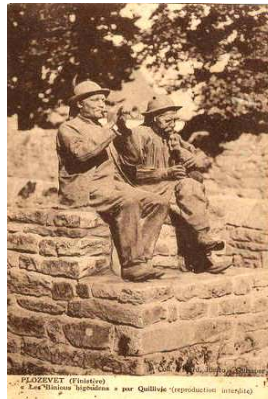
22 bulletins. **1 blanc et 21 pour Albert Le Bail (élu)**



07.03.1937  
ordinaire

- **Gestion des chemins communaux** : nouvelle organisation du personnel communal.  
« Sous l'autorité des Maires et sur leur demande, le Service Vicinal sera chargé , en sus de ses attributions normales, des travaux de surveillance des chemins ruraux , de la même façon qu'ils assurent légalement ces charges pour les chemins vicinaux. »  
vœux de la Chambre d'Agriculture : unifier chemins ruraux et chemins vicinaux.
- **Surveillance des bâtiments municipaux** ; Confiée à Mr Kernigou, ingénieur (bâtiments, lavoirs, fontaines, cimetière). Honoraires : 5% des travaux surveillés. Le conseil demande l'accord du Préfet.
- **Chemin rural n°2 de Merros** : pétition des habitants de Merros et Mengleux pour faire effectuer les prestations de 1936 sur ce chemin.
- Pétition du quartier de Divisquin : Le conseil décide de faire effectuer les prestations de 1936 sur le **chemin rural de Moulin-Coing** où sur un autre chemin de la même région.
- **Pont de Lessunus** : à inscrire au programme le plus tôt possible.
- **Chemin rural de Kergolier** : approbation du tracé, tenter une dernière démarche pour entente amiable et lancer les expropriations le plus tôt possible .
- **Agrandissement du cimetière** : offre de 12F/m2 pour les terrains à prendre .Envoi de LR et après 15j ou en cas de refus, lancement des procédures d'expropriation.
- **Construction d'une classe à Lesneut** confiée au surveillant de travaux de la commune.
- **Monument « Les Binious »** ; Remerciements à Mr Jean Zay, Ministre de l' Education Nationale, d'avoir bien voulu attribuer à la commune le groupe en bronze de Mr Quillivic ;
- **Jardin de l'ancienne école des filles** : remboursement de 154F à Mr Fontignie.
- Assurances.

La statue à son emplacement d'origine,  
devant l'ancienne mairie, rue d'Audierne.



### **Elections sénatoriales : PV de l'élection de 9 délégués et 2 suppléants**

Présents les conseillers municipaux sauf Le Guellec Jean, Kerveillant Jean et Le Goff Henri.

*1<sup>er</sup> tour : élus*

*Guellec Jean meunier ° 29.01.1880*

*Bonizec Pierre cult. ° 02.06.1903*

*Ansquer Michel marin ° 29.08.1899*

*Trépos Jean cult. ° 26.05.18 ??*

*Le Goff Henri cult. ° 14.11.1896*

*Cudennec Jean entrepreneur ° 06.01.1889*

*Guéguen Jacques cult. ° 06.12.1898*

*Colin Pierre cult. ° 06.04.1878*

*Larzul Noël industriel ° 14.04.1898*

*Suppléants : Le Goff Corentin ébéniste ° 29.03.1895*

*Le Guellec Alain cult. ° 09.04.1892*

21.03.1937  
extraordinaire

Président : Albert Le bail ; secrétaire Noël Larzul.

- **Anse de Canté** : 7000F pour le déroctage et le prolongement de l'embarcadère. Les collectivités locales prennent 4/5 en charge. Vote pour une participation de la commune de 2800F (budget compl. de 1937)
- **Circuit du Morbihan et de Cornouaille** : il doit passer par Plozévet le 10.04 à 10h 30. 50F aux organisateurs en souhaitant que cela serve de prime au 1<sup>er</sup> coureur qui passera devant la mairie.
- 250F pour un poêle dans la classe de Mme Jacob.
- **Cantine scolaire** : Le directeur de l'école des garçons demande son ouverture pendant 7 à 8 mois par an au lieu de 5. Crédit de fonctionnement porté à 1980F+ relèvement du salaire du personnel.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application de l'heure d'été : non (comme avant).</li> <li>• Exploitants de machines agricoles : exonération de la patente si l'usage est personnel ou pour l'entraide, sans profit.</li> <li>• Rectif des tournants du V3 entre Scantourec et le bourg.</li> <li>• 170F pour la couronne pour Georges Le Bail.</li> </ul> <p>« La commune et la République ont perdu l'un de leurs meilleurs défenseurs et ses amis regrettent profondément l'homme de cœur qui a été ravi à leur affection ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité National des familles nombreuses : rejet des ventes d'insignes.</li> <li>• Croix Rouge Française : id.</li> <li>• Agrandissement du cimetière : une prospection géologique ne s'impose pas dans le prolongement de l'actuel cimetière.</li> </ul>
21.03.1937 extraordinaire	Président : Albert Le bail ; secrétaire Noël Larzul. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Anse de Canté : 7000F pour le déroctage et le prolongement de l'embarcadère. Les collectivités locales prennent 4/5 en charge. Vote pour une participation de la commune de 2800F (budget compl. de 1937)</li> <li>• Circuit du Morbihan et de Cornouaille : il doit passer par Plozévet le 10.04 à 10h 30. 50F aux organisateurs en souhaitant que cela serve de prime au 1<sup>er</sup> coureur qui passera devant la mairie.</li> <li>• 250F pour un poêle dans la classe de Mme Jacob.</li> <li>• Cantine scolaire : Le directeur de l'école des garçons demande son ouverture pendant 7 à 8 mois par an au lieu de 5. Crédit de fonctionnement porté à 1980F+ relèvement du salaire du personnel.</li> <li>• Application de l'heure d'été : non (comme avant).</li> <li>• Exploitants de machines agricoles : exonération de la patente si l'usage est personnel ou pour l'entraide, sans profit.</li> <li>• Rectif des tournants du V3 entre Scantourec et le bourg.</li> <li>• 170F pour la couronne pour Georges Le Bail.</li> </ul> <p>« La commune et la République ont perdu l'un de leurs meilleurs défenseurs et ses amis regrettent profondément l'homme de cœur qui a été ravi à leur affection ».</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité National des familles nombreuses : rejet des ventes d'insignes.</li> <li>• Croix Rouge Française : id.</li> <li>• Agrandissement du cimetière : une prospection géologique ne s'impose pas dans le prolongement de l'actuel cimetière.</li> </ul>
27.06.1937 ordinaire	Président : Albert Le bail ; secrétaire Noël Larzul. <p>Comptes de gestion : situation satisfaisante grâce au « <i>dévouement et à la vigilance qu'apportait le défunt Georges Le Bail, sénateur maire, à la gestion sage et prévoyante des finances de la commune</i> »</p> <p>Construction du chemin n°5 : expropriation décidée.</p> <p>Agrandissement du cimetière : 280F pour le rapport de Mr Collen, géologue.</p> <p>Construction d'une classe avec logement à Lesneut : 115 000f approuvé.</p> <p>Aménagement de l'ancienne mairie en salle à manger et cuisine de la directrice de l'école des filles : 9 450F.</p> <p>600F au centre antituberculeux d'Audierne.</p> <p>Syndicat d'initiatives d'Audierne.</p> <p>300F au Syndicat d'initiatives de Plozévet.</p> <p>Monument historique : ordre de Mr L'architecte pour réparer de toute urgence le toit de La Trinité. Vote 1000f au budg. add. 1937</p> <p>Employés municipaux : traitement majoré de 10% à partir du 01.01.1937.</p> <p>Appellation de l'école des garçons : apposition d'une plaque « <b>ECOLE GEORGES LE BAIL</b> ».</p> <p>Chemins ruraux : nécessité de construire le chemin de Kerrest à Lessunus et celui de Kergabet.</p> <p>Elargissement du V n°2 à Queldrec.</p> <p>Construction du VO n° 4 de Ty Ludu à Kerlagadec.</p> <p>Acquisition de terrain : Michel Le Moal de Lesplozévet accepte de céder du terrain pour élargir le chemin de San-Delo.</p> <p>Electrification des campagnes : poursuivre.</p> <p>200F pour des outils de fossoyeur.</p> <p>4000F pour un corbillard avec tentures. Carrossier de la commune exclusivement.</p> <p>Construction d'urinoirs et privés : approbation des plans et devis.</p> <p>Renouvellement des droits de place : prochaine mise en adjudication.</p> <p>Monument des « Droits de l'Homme » : vote d'un budget additionnel de 1000F pour « l'aménagement de la tombe des vaillants soldats qui ont péri en 1797 »</p>

**Chemin de Kerhat** : demande de classement du VO n°6 en chemin rural.

**Droits des pauvres** : Mr Bourhis, directeur de l'Odéon Palace à Quimper demande la suppression des droits sur les spectacles. Le conseil lui donne 5% de réduction en raison des gros frais qu'il supporte lors de ses tournées cinématographiques.

**Electrification des campagnes** : Mr le maire est délégué auprès du syndicat d'intercommunalité d'Audierne.

**Admission au sana** : Jean Albert Mens 9ans est pris en charge.

Etudes à faire rapidement.

### Ci-dessous un extrait du dépliant touristique distribué par le tout nouveau syndicat d'initiatives.

**PLOZÉVET.** — Baignée à l'Ouest, sur une longueur de 6 km., par la baie d'Audierne, cette commune est pittoresquement étagée au milieu de vastes terres de labour, de prairies, de landes et de bois de pins. — 4.500 habitants. — Altitude 65 m. au-dessus du niveau de la mer. — Routes de G. C. sur Pont-l'Abbé, pointe de Pennarç'h ; R. N. sur Quimper, Audierne, Pointe-du-Itaz. Plusieurs services journaliers dans ces directions.

Excursions par cars modernes aux sites, pardons et fêtes de la région.  
Poisson frais tous les jours par le « mignon » petit port de Poulhan. Approvisionnement quotidien des hôtels en beurre, lait, œufs, volaille.

Pêche en mer, aux crevettes, aux crabes, en rivières et en étangs. — Bois de pins.  
Culture maraîchère, élevage, usines de conserves.

Industrie des petits meubles bretons.

Docteurs, pharmacien, dentiste.



La paroisse de Plozévet se groupait autrefois autour de la Chapelle de Saint-Demet qui existe toujours. Saint-Demet est le patron de Plozévet.

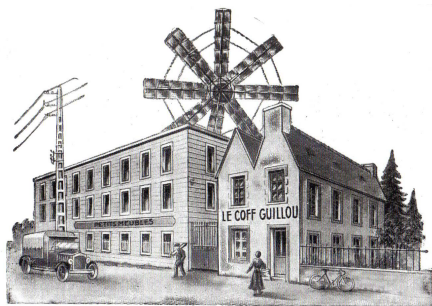
Pardon de la Vierge : le 1<sup>er</sup> dimanche de Mai.

Pardon de la Trinité : le dimanche après la Pentecôte.

Pardon de la Madeleine : 3<sup>e</sup> dimanche de Juillet.

Pardons avec procession.

TRÈS BEAU CENTRE D'EXCURSIONS MULTIPLES ET VARIÉES



La plus importante Fabrique de Petits Meubles Bretons de Plozévet  
Curieux moulin à vent construit en 1923 et servant de force motrice pour la fabrication des Petits Meubles Bretons, qui est une des spécialités du pays.

Entreprise de Corentin Le Goff, route d'Audierne

En 1937, l'impact des congés payés sur l'activité touristique est déjà plus sensible même s'il ne faut pas l'exagérer. «Les hôteliers s'arrachaient les cheveux» Ce que fait sans doute un peu Albert Le Bail, député du Pays bigouden, quand il parle de son petit village de Plozévet qu'il administre :

« Il s'agit d'un pays très beau mais qui n'était pas spécialement touristique. Et bien, cette année, le pays a été littéralement envahi par les congés payés. Toutes les chambres libres du bourg ont été réquisitionnées par les hôteliers qui s'arrachaient les cheveux. »



## BRETAGNE



### PLOZÉVET (FINISTÈRE)

UN COIN  
TRANQUILLE  
&  
PAS CHER



SANS TAXE  
DE  
SÉJOUR

Syndicat  
d'Initiatives

Petits Meubles  
Bretons

LA CENTENAIRE

Tante Marianna dont on a fêté le Centenaire le 16 Janvier 1938

#### Hôtel des Bruyères

Prix modérés

CUISINE SAINTE — (TÉL. 41)

(ENGLISH SPOKEN)

#### Hôtel des Voyageurs

— Chez NANNIC (TÉL. 39) —

— Prix modérés —

CONFORT MODERNE



LES MOULINS A VENT  
DE SCANTOUREC

à 800 mètres du bourg. Vue magnifique  
sur la baie d'Audierne  
de l'Île-de-Sein à Pennarç'h

#### Garage - Réparations - Electricité

François LE CORRE — Tél. 16 — Bourg

Raphaël LAUTREDOU — Tél. 18 — Route de Pont-l'Abbé

26.09.1937 8h am  
ordinaire

Président : Albert Le bail ; secrétaire Noël Larzul.

- Vote de la 4<sup>ème</sup> journée de prestation pour l'entretien des chemins ruraux en 1938.
- Classement des chemins :
  1. De la Trinité au bourg en passant par l'école des filles.
  2. De la N 784( maison Cudennec) à la maison Le Moal.
- Droits des pauvres : réduction de 5% à partir de juin 1937 sur cinéma, bals....
- Acquisition d'un corbillard : 4000F au budget additionnel de 1937.
- Installation d'une pompe dans le quartier de l'église : 3000F + droit de traiter de gré à gré avec un entrepreneur du pays.
- Admission au sana : 8F/jour pour Mlle Le Quéré 19ans.
- Confection des registres d'état civil : avance de frais pour 1938 : 650F.
- Révision des listes électorales.
- Acquisition du terrain de Michel Le Moal : autorisation de passer l'acte de vente sans passer par les hypothèques.
- Création d'un cours complémentaire à l'école des filles : voté

De part et d'autre de la dalle se trouvent deux couleuvrines de l'Amazon, extraites en 1882



28.11.1937  
ordinaire

Président : Albert Le Bail ; secrétaire Noël Larzul.

- **Construction du VO n°2 de Poul ar marquis à la mer** (classé chemin vicinal ordinaire ).  
Projet adopté pour 87 000F dont 43 500F pour la commune. En 1938 sera fait un emprunt auprès de la caisse des dépôts et consignations.
- **Monument « des Droits de l'Homme »** : note de Mr le Naour, sculpteur à Quimper concernant les travaux de mise en place du monument le 22.08 dernier. Vote de 1239F pour la dépense.
- **Chauffage des classes** : 300F de crédits supplémentaires.
- Subvention de 150F à la Caisse de Secours Mutuel des Contributions Indirectes.
- **Constructions de douves en** bordure du chemin de Keringard.
- Ouverture de crédits pour régulariser les excédents de dépenses, à la demande du percepteur :
 

1.	confection des rôles	272,43
2.	contributions	120
3.	enfants assistés	300
4.	primes à la natalité	83
5.	travaux à l'anse de Canté	2800
- **Subvention à la Caisse des Ecoles** : suppl. de 3000F prélevé sur les fonds libres de la commune mais il n'y aura pas de fourniture gratuite pour les élèves étrangers à la commune.
- **Frais de bureau de la mairie** : 100F suppl.
- Allocations familiales du personnel communal : adhésion à la caisse départementale en voie de création.
- **Chambre Départementale d'agriculture** : Jean LeGuellec est chargé de procéder à la révision des listes électorales.
- Subvention de 200f à la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons.
- Salaire du fossoyeur 3450F/an : mise à sa charge du nettoyage des WC publics, du nettoyage et ramassage de boîtes ménagères au moyen d'une charrette mise à disposition.
- Terres du bureau de bienfaisance : 100F pour bail renouvelé.
- 

30.01.1838  
Ordinaire

Président : Albert Le bail ; secrétaire Noël Larzul.

- Pétition des habitants de Kerongar- Divisquin pou obtenir **un pont et un remblai** les reliant au village de Perros en Pouldreuzic. Rép. On prendra contact avec Pouldreuzic.
- **Agrandissement du cimetière** : tant que les terrains n'auront pas été payés, les anciens propriétaires auront des intérêts à 4.70%
- **Cantine scolaire** : 3100F pour le fonctionnement. Félicitation à Mr Bouroullec, instituteur gérant et promesse d'une **nouvelle cantine** plus moderne.
- **Extraction de galets** : pétition pour obtenir l'extraction de galets pour les routes pour les seuls habitants de la commune .Une demande est faite pour que le préfet modifie son arrêté.
- **« Ecole Georges Le Bail »** : 380F pour la plaque.
- 120F pour une **croix en fer** sur le clocher de La Trinité.
- **VO n°2** refaire un tracé qui respecte le rideau de tamaris et construction urgente.
- **VO n° 4** demande de reconstruction du pont de Lessunus à un emplacement qui respecte la protection des parcelles.
- **Môle de la pointe de Pors Poulhan** en Plouhinec : Plozévet votera un crédit.
- **Bibliothèque scolaire** : 120F suppl.
- **Sursis d'incorporation pour Le Guellec Corentin**, élève à l'EN de Quimper.
- **Relèvement de taux** : sur la demande de Mme Vve Le Guellec, née Gentric, **centenaire** depuis le 17.01.1938, le conseil émet le vœu **« qu'une allocation spéciale lui soit allouée en raison de son grand âge »**
- Bureau de bienfaisance, représentants en dehors du conseil : Démètre Bossier cantonnier au bourg et Jean Trépos fils cult. À Kerhat.



LA CENTENAIRE  
Tante Marianna d'ont on a fête le Centenaire le 16 Janvier 1938

<p>10.04.1938 extraordinaire</p>	<p>Président : Albert Le bail ; secrétaire Noël Larzul.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Protection de l'enfance</b> délaissée et délinquante : 100F.</li> <li>• Les remises au receveur principal sont augmentées de 10%.</li> <li>• Crédits complémentaires pour cause de dépassement en 1938 (Traitement des secrétaires ; messenger du téléphone ; préposé à la bascule ; tambour afficheur ; fossoyeur ; abonnement ????; cantine ; chapelle de la Trinité).</li> <li>• <b>VO n°2</b> : tracé OK.</li> <li>• <b>Plantations communales</b> : 1210F.</li> <li>• Subvention à <b>Yves Ansquer, missionnaire</b> à Quimper : 50F</li> <li>• Extraction de galets : note de l'ingénieur.(contenu ?)</li> <li>• Aménagement d'un <b>labo d'analyse de la soude</b>.</li> <li>• <b>Ecole de Lesneut</b> : approbation de l'avant projet d'agrandissement.</li> <li>• <b>Taxe du droit des pauvres</b> ramenée à 5% : attente de l'approbation du préfet.</li> <li>• <b>Lavoir de Leurré</b> : réparation par les usagers qui obtiennent 350F.</li> <li>• Secours en argent 200F+300F pour 2 malades nécessiteux.</li> </ul>
<p>03.07.1938 ordinaire</p>	<p>Président : Albert Le bail ; secrétaire Noël Larzul.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptes de gestion : malgré de nouvelles charges imposée à la commune les finances sont satisfaisantes, grâce au maire.</li> <li>• <b>Tracé du VO n°3 Scantourec-bourg</b> : demande de fixer plans et profils jusqu'à Pen Ar Pont.</li> <li>• <b>Eclairage public</b> : devis de 1460F pour 3 lampes supplémentaires au bourg. Fav.</li> <li>• <b>Vidange des fosses de l'école des filles</b> : 150F pour réparer le tonneau.</li> <li>• Subventions : <ol style="list-style-type: none"> <li>1. 50F à l'union des Syndicats confédérés de Quimper.</li> <li>2. 50F à la Caisse de secours mutuel des contributions indirectes.</li> <li>3. 100F à « La Plozévétienne », foot.</li> <li>4. Rejet de la demande des pêcheurs à la ligne « la plozévétienne ».</li> </ol> </li> <li>• <b>Commission de classement des chevaux</b> : 36F pour le logement à l'hotel.</li> <li>• Travaux urgent de <b>peinture à l'école Georges Le Bail</b> : 1200F et autorisation de traiter de gré à gré.</li> <li>• <b>Agrandissement du cimetière</b> : avis favorable de la commission sanitaire et le comité départemental d'hygiène pour l'agrandissement de 11ares 99ca. Report des 44 000F au BA 1938.</li> <li>• Demande de bonification de l'emprunt de 37 310F.</li> <li>• <b>Ecole de Lesneut</b> : construction au nord ouest de l'école.</li> <li>• <b>4<sup>ème</sup> journée de prestations</b> : idem. Pas de remplacement par une taxe vicinale.</li> <li>• <b>Construction d'un aqueduc</b> sur le ruisseau du Grouinet : rejet.</li> <li>• Demande de réparation du <b>lavoir de lessunus</b> : rejet.</li> <li>• <b>Cabine téléphonique à Lesneut</b> : favorable.</li> <li>• Demande de <b>classement de l'église</b> du bourg.</li> <li>• <b>Centre anticancéreux de Rennes</b> : 200F.</li> <li>• <b>Lutte antituberculeuse</b> : report au BA 1938 des 600F payés au dispensaire d'Audierne.</li> <li>• Emprunt de 40 000F : 81.70F d'intérêts dus à Mr Kerveillant.</li> <li>• Pétition de Kerongar Divisquin : <b>remise en état du chemin</b> acceptée.</li> <li>• <b>Môle de Pors Poulhan</b> : demande de partager les frais à égalité avec Plouhinec.</li> <li>• <b>Tracé du VO n°2</b> fixé et approuvé.</li> <li>• Traitement du secrétaire de mairie adjoint Le Meur : 400F/mois.</li> <li>• Subvention : vote de 500F à titre de souscription pour le monument « Georges Le Bail » à Quimper.</li> </ul>
<p>04.09.1938 ordinaire</p>	<p>Président : Albert Le bail ; secrétaire Noël Larzul.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Construction de caniveaux bétonnés</b> au bourg le long de la RN 784 : demande de subvention de l'Etat.</li> <li>• <b>Fixation du VO n°4</b>, Pont de Lessunus : approbation sur 200m.</li> <li>• <b>Chemin rural de Kergolier</b> : clôtures à reconstruire rapidement.</li> <li>• Frais de réunion des répartiteurs et délégations diverses. Le conseil propose <b>de payer les repas</b>. Inscription au BA 1938.</li> </ul>
<p><b><u>Elections sénatoriales :</u></b>  PV d'élection de 9 délégués et 2 suppléants</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Elections sénatoriales :</u></b> PV d'élection de 9 délégués et 2 suppléants</p> <p><b>1<sup>er</sup> tour, sont élus :</b>  Peuziat jean      commerçant      °7.1.64  Le Guellec Jean      meunier      ° 29.01.80</p>



**1<sup>er</sup> tour, sont élus :**

Le Goff Corentin	industriel	° 29.03.95	(meubles)
Le Floch Pierre	cult.	° 4.1.90	
Le Dem Alain	cult	° 11.1.96	
Coïc Joseph	tailleur	° 9.11.75	
Burel Henri	marin	° 20.10.89	
Kérouédan Henri	charron	° 23.12.80	
<b>Basty Toussaint</b>	<b>marin</b>	<b>° 16.04.93</b>	

**Suppléants :**

Quéméner Vincent	cult.	° 5.8.82
Le Pape jean	cult.	° 19.7.89

**Plan du lavoir.**

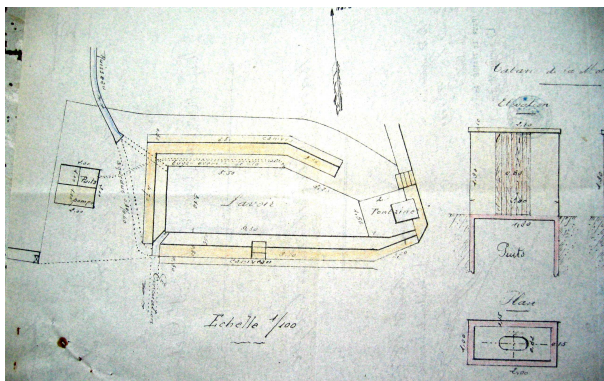


photo 1939